

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

DOIT ON PRENDRE UN AVOCAT POUR CONVOCATION AU TRIBUNAL

Par **Gab77** Posté le 29/11/2022 à 10h59

Bonjour,
Mon fils de 19 ans est convoqué au tribunal le 7 mars 2023, doit on prendre un avocat pénal?
Il nous a juste montré la convocation remis par la gendarmerie quand il s'est fait prendre pour la énième fois avec du cannabis.
Je suis à bout et complètement perdue.
Svp aidez moi
Merci beaucoup

3 RÉPONSES

Atahualpa - 29/11/2022 à 22h14

Bonjour,
L'avocat ne pourra argumenter favorablement que si votre fils laisse à penser qu'il souhaite vraiment s'en sortir. S'il s'en moque, et se présente devant le tribunal dans cette attitude, l'avocat ne fera pas de miracle.
Par contre, s'il se repend, qu'il demande l'aide d'un psychologue, etc. là ça peut apporter quelque chose.
Bon courage à vous.

Charlotte68 - 29/11/2022 à 23h01

BonsoirGab77,
Normalement votre fils a du recevoir une convocation du tribunal ou on lui stipule qu'il peut demander l'aide juridictionnelle si il n'a pas beaucoup de ressources, (à moins d'avoir un contrat habitation avec la protection juridique), et faire une demande pour avoir un avocat commis d'office. Je comprends votre douleur car j'ai rempli 6 dossiers pour mon fils... La première fois j'ai regardé les démarches sur internet et c'est bien expliqué, vous pouvez même télécharger les dossiers.
Aujourd'hui je peux vous dire que je suis épuisée et ça dure depuis 10 ans et je ne vois pas d'issue. Toujours des promesses de soins mais rien ne change. Bon courage à vous...

Gab77 - 30/11/2022 à 11h16

Bonjour,
Merci pour vos réponses. Sincèrement, je suis tellement épuisée que j'ai envie de le laisser se débrouiller vu son indifférence. On paye déjà les amendes, 150 euros à chaque fois...
J'ai regardé aussi sur internet, mais il y a tout et rien. Pour l'assurance habitation, elle est à notre nom. Il a l'assurance voiture à son nom.
Je voudrais qu'il aille voir quelqu'un pour se faire aider mais il ne veut pas, il préfère continuer à faire ses conneries. Il me détruit à petit feu...
J'en arrive à me dire qu'un séjour en tôle le recadrerait peut-être. J'ai honte de penser ça et je ne sais pas si je supporterai. Je ne le comprends vraiment plus. 19 ans, tout pour être heureux et il fout sa vie en l'air. Je sais bien sûr qu'il n'est pas le seul. Pourquoi ces jeunes basculent comme ça. Pour certains ça peut être compréhensible mais pas pour un comme le mien...
Bref j'en ai ras le bol
Merci à vous de me lire et de me répondre
